

Bagage & Sûreté

Que pouvez-vous emporter à bord d'un avion ?

Pour des raisons de sûreté, la quantité de liquides et de gels que vous pouvez emporter dans vos bagages à main est strictement limitée. Pour la même raison, tout objet qui peut être utilisé comme arme blanche, arme de poing ou arme de tir est interdit dans les bagages à main. La plupart de ces objets peuvent être transportés dans les bagages de soute, à l'exception bien entendu des produits qualifiés traditionnellement de dangereux.

Afin d'éviter des désagréments lors du contrôle des bagages à main, nous vous conseillons d'attentivement lire la présente page avant de faire vos bagages.

Dans vos bagages à main

Liquides & Gels

- Sont autorisés produits liquides dans des contenants de maximum 100 ml, rassemblés dans un sac en plastique pouvant se refermer, transparent et d'une capacité maximale d'un litre. Les produits liquides achetés dans les magasins de l'aéroport sont emballés dans un sac scellé que vous ne pouvez ouvrir qu'à votre destination finale, sinon son contenu pourrait être confisqué au poste de contrôle. Les produits achetés dans les magasins, bars et restaurants de l'aéroport situés au-delà du contrôle de sûreté peuvent être emportés à bord de l'avion.
- Les aliments pour bébés (tant le lait que les aliments en pots) sont autorisés dans les bagages à main. La quantité est limitée à ce qui est nécessaire pour la durée du vol. Les agents de sûreté peuvent vous demander de les goûter pour prouver qu'il s'agit effectivement d'aliments pour bébés.
- Les médicaments et suppléments de régime, à consommer pendant le voyage, sont également autorisés. Demandez à votre médecin une preuve qu'ils vous sont indispensables.
- Pour plus de détails sur les exemptions relatives aux Liquides et Gels cliquez [ici](#).



Autres objets

Une liste détaillée des objets interdits dans les bagages à main est disponible [ici](#). Les bâtons selfie extensibles et les cigarettes électroniques sont permis dans les bagages à main.

Règles supplémentaires pour les vols vers les États-Unis ou le Canada

Tous les appareils électroniques seront examinés pour détecter tout signe d'anomalie. Tout appareil plus grand qu'un téléphone portable ou qu'un smart phone muni d'une housse de protection doit être retiré de la housse lors du contrôle. S'il est impossible de retirer l'appareil de la housse de protection, l'appareil ne peut pas être emporté à bord.

Les appareils électroniques de la taille d'un téléphone portable ou d'un smart phone ou plus grand doivent être allumés / activés pour montrer qu'ils fonctionnent. S'il est impossible d'allumer l'appareil électronique, il ne peut être emporter à bord.

Appareils électroniques portables avec batteries au lithium



Les appareils électroniques portables contenant des piles au lithium seront de préférence transportés dans la cabine, sur la personne du passager ou dans ses bagages à main. Ceci permet à l'équipage de réagir immédiatement en cas d'incident avec un appareil pareil.

Pour les règles spécifiques, veuillez consulter votre compagnie aérienne.

Les appareils électroniques portables transportés dans les bagages de soute doivent être complètement éteints et protégés de manière effective contre toute activation accidentelle. Pour assurer que l'appareil ne soit à aucun moment allumé durant le transport, toute application, alarme ou configuration préinstallée capable de réactiver l'appareil doit être désactivé. Les appareils électroniques portables qui sont transportés dans la soute, doivent être protégé contre endommagement au moyen d'un emballage ou housse approprié ou en les mettant dans une valise à coque dur protégé par des vêtements afin d'amortir les chocs.

Attention: généralement, les hoverboards ne sont pas admis dans les bagages à main, ni dans les bagages de soute.

Consultez le site web de votre compagnie aérienne pour connaître les règles en vigueur avant de faire vos bagages.

Sont permis dans les bagages de soute

- Liquides et gels comme les boissons, parfums, crèmes, lotions, dentifrice, sirop, mascara, rouge à lèvres, déodorants, ... qui sont contenus dans des récipients d'une capacité supérieure à 100 ml et/ou excèdent les quantités admises pour les bagages à main.
- Revolvers répliques, fusils d'enfant, tous appareils pouvant servir à lancer un objet (p.ex. agrafeuse), tout dispositif incapacitant ou neutralisant
- Objets tranchants et/ou pointus (ciseaux, couteaux, bâtons de ski, bâtons de randonnée, fléchettes, ...)
- Objets contondants (clubs de golf, battes de baseball, crosses de hockey, queues de billard, matraques, outils lourds, équipements d'arts martiaux ...)
- Menottes, boomerang, fouet, canne à pêche, patins à glace, amortisseurs, outils (pieds-de-biche, scies, perceuses, burins, ...)

Interdit à bord

Selon les directives de l'aviation, certains objets ne peuvent absolument pas se retrouver à bord comme les [armes prohibées](#) (selon la loi sur les armes du 9 juin 2006) et les produits dangereux, y compris les solides et liquides inflammables ou explosifs (p.ex. essence, amorces, détonateurs, essence de térébenthine, diluants pour peinture), des oxydants et des peroxydes organiques (comme l'eau de javel, ...), les substances toxiques et/ou contagieuses, le matériel radioactif ou corrosif, les gaz y compris les cartouches de CO2 de plus de 28g (=50ml), des grandes quantités de bombes aérosols, ...

Que sont "les Liquides et les Gels" ?

- Eau et autres boissons, soupe, sirop, ...
- Produits de soin : solution pour lentilles de contact, crèmes, lotions et huiles, shampoings, parfums, mousse à raser, laque ou gel pour cheveux, gels de douche, dentifrice, mascara, rouge à lèvres, gloss, déodorants, ...

- Aliments comme les fromages coulants, pâte chocolat, confiture, yaourts, beurre de cacahouète, ...
- Produits médicaux comme le sirop contre la toux, ...
- Mélange liquide – solide p.ex. nourriture en sauce, ...
- Liquides sous pression p.ex. déodorant, laque pour cheveux, ...
- Sprays p.ex. parfum, ...
- Gels p.ex. gels pour cheveux, gels comme les éléments de réfrigération, ...
- Pâtes. p.ex.: pâte chocolatée, beurre de cacahouètes, dentifrice, ...
- Tout autre produit ayant une consistance similaire.

Source: <http://www.brusselsairport.be/fr/passngr/security/bags-security>